

La dictature

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La dictature / Carl Schmitt ; traduit de l'allemand par Mira Köller et Dominique Séglard

Est une traduction de : Die Diktatur

Auteur(s) : Schmitt, Carl (1888-1985)

Autre(s) auteur(s) : Köller, Mira (19..-....)
Séglard, Dominique (1953-2010)

Publication : Paris : Éditions du Seuil, DL 2000

Description matérielle : 1 volume (329 pages) ; 21 cm

Collection : L'Ordre philosophique

ISBN : 2-02-020601-3

EAN : 9782020206013

Appartient à la collection : L'Ordre philosophique 0768-102X

Classification décimale Dewey : 321.9 22

Note sur le titre et les responsabilités : Traduit de : "Die Diktatur"

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques en fin d'ouvrage

Résumé ou extrait : À l'origine, la dictature est une institution de la République romaine. Le dictateur reçoit la mission de rétablir l'ordre républicain dans un temps limité à six mois. La dictature "souveraine", spécifiquement moderne est quant à elle illimitée et vise à créer un nouvel ordre. Mais l'ouvrage de Schmitt n'est pas seulement une remarquable analyse historique des usages de cette institution destinée, quel qu'en soit le type, à faire face à l'état d'exception. Si l'expérience ultérieure du XXe siècle a disqualifié la notion de dictature, l'interrogation sur les situations où l'État de droit est confronté à ses limites n'a rien perdu de son actualité : les mesures "antiterroristes" aussi bien que les difficiles "transitions" consécutives au renversement d'autocraties militaires en attestent aujourd'hui.

Sujet - Nom commun : Dictateurs -- Histoire

Philosophie politique

Despotisme -- Histoire

Primauté du droit

Iconoclasme

Image (théologie)

Représentation (philosophie)